

## LES OBSÈQUES DE M. FRANCIS DE ROUCY

Le lundi 17 août 1914 (moins de 15 jours après la déclaration de guerre), ont eu lieu, en l'église Saint-Antoine, à 11 heures, les obsèques de M. Francis de Roucy, décédé le jeudi 13, en son domicile, à Compiègne, rue des Domeliers, n° 11, dans sa 67<sup>e</sup> année.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le baron de Bonnault, de Magnienville, Gaillard et Dubloc.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Broissard, curé de Saint-Antoine, et l'absoute donnée par M. le chanoine Humbert, curé de Saint-Germain.

Le deuil était conduit par deux des fils du regretté défunt, M. le lieutenant de vaisseau de Roucy et M. Antoine de Roucy.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Raymond Chevallier, au nom de la Société historique, dont M. Fr. de Roucy avait été président.

*Discours de M. Raymond Chevallier*

MESSIEURS,

S'il est toujours bien pénible de conduire à sa dernière demeure un ancien voisin et ami, après quarante ans de cordiales relations, combien n'est-il pas bien cruel en outre de nous voir réunis autour de cette tombe, à cette heure angoissante où la France toute entière est levée pour défendre sa frontière de l'Est contre l'ennemi envahisseur !

C'est au milieu de pareils événements que vient de s'éteindre Francis de Roucy; il appartenait à cette ancienne et belle famille noyonnaise que les gens de ma génération ont tous connue dans leur jeunesse: lui-même était le fils du distingué magistrat qui occupa d'une manière si brillante pendant de longues années la place de Juge, puis de Président du Tribunal civil de Compiègne.

Particulièrement bien doué, de brillantes qualités intellectuelles, et d'une facilité d'assimilation peu commune, après avoir fait de solides études au Collège Saint-Vincent de Senlis, il cultiva avec un égal succès le droit, les sciences physiques, puis la botanique; mais j'ai surtout la mission de rappeler ici le concours toujours assidu et éclairé qu'il apporta à la Société historique, où il était inscrit<sup>(1)</sup> presque depuis sa fondation. Non seulement, il avait hérité de son père les qualités d'un fin numismate et d'un collectionneur avisé, mais toutes les questions d'histoire locale ne pouvaient le laisser indifférent, et c'est pourquoi le Conseil d'administration de cette Société, après l'avoir élu deux fois vice-président, l'avait élevé ensuite à la Présidence; on peut dire de lui qu'il est mort sur la brèche, car, miné depuis de longs mois sur son lit de douleur par un mal implacable sur lequel il ne se fit jamais d'ailleurs aucune illusion, il dut abandonner ses fonctions au cours de l'hiver dernier, malgré nos plus pressantes instances.

Mais tous, vous connaissiez sa modestie; aussi ne voudrai-je pas offenser sa mémoire en insistant plus longtemps sur la vie de ce Compiégnois si bienveillant pour tous, surtout pour les humbles et les déshérités de la vie; qu'il me soit permis seulement d'adresser nos condoléances très émues à sa veuve et à ses

(1) Le 19 décembre 1872.

enfants, dont trois sont en ce moment à leur poste d'honneur au service de la Patrie.

Quant à toi, mon cher Francis, qui as patiemment supporté une longue et douloureuse agonie, puissions-nous tous, à notre dernière heure, posséder la résignation si chrétienne dont tu nous auras donné le plus salubre exemple, à nous tes vieux et fidèles amis qui, réunis ici dans la même douleur, viennent t'adresser avec moi un suprême : Au revoir.

\*  
\*  
\*

Parmi les travaux de M. Francis de Roucy, signalons, notamment, les études qu'il a données à la Société historique de Compiègne :

Les Journaux à Compiègne ;  
La Cheminée du pavillon de Rethondes ;  
Les Pénitents de la Croix en 1706 ;  
Les Armoiries de Compiègne ;  
L'abbé Gordière (notice nécrologique) ;  
La Père-en-Tardenois religieux ;  
Le compte rendu des Excursions archéologiques de la Société le 14 mai 1908, le 4 juin 1910 et le 22 mai 1912 (cette dernière à Saint-Léger-aux-Bois, Tracy, Offémont).

P. E.

---